Direction régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire
Les politiques culturelles

Les principaux enjeux de la politique culturelle de l'État en région se déclinent autour de cinq grandes priorités :

- la recherche, la connaissance, la conservation et la mise en valeur des patrimoines
- la diversification d'une offre artistique de haut niveau
- le soutien à l'emploi dans le domaine des arts et de la culture
- l'aménagement culturel du territoire l'accès du plus grand nombre aux patrimoines et à la culture

Les interventions de l'État se sont élevées en 2010 à plus de 36,7M€ hors DGD Bibliothèque. La création et la diffusion représentent environ 36,8 % de cette dépense, les patrimoines 41,5 %, les actions de démocratisation pesant pour 21,7 %.

la recherche, la connaissance, la conservation et la mise en valeur des patrimoines

La conservation régionale des monuments historiques (CRMH) : seize nouvelles demandes de **protection au titre des monuments historiques** ont été examinées par la commission Régionale du Patrimoine et des Sites, qui s'est réunie quatre fois pendant l'année 2010. Quinze dossiers ont reçu un avis favorable : parmi ceux-ci, on peut citer la colonne de la Duchesse d'Angoulême à Saint Florent le Vieil, le château de Saint Martin l'Ars en Vendée, le château d'Erbrée à Fromentières en Mayenne, la chapelle du prieuré de Mayanne à Dangeul en Sarthe. A la demande du Ministère de la Culture et de la Communication, un **recensement des phares** de la région a été effectué et sera présenté en CRPS dans le courant de l'année 2011. Au 31 décembre 2010 la région des Pays de la Loire comptait 2052 édifices protégés Monuments Historiques, dont 1390 au titre de l'inscription, ce qui la situe en milieu de classement au niveau national. La Commission Régionale du Patrimoine et des Sites a par ailleurs donné un avis favorable à l'octroi du **label patrimoine XXème siècle**, à six édifices civils dont l'hôtel de ville de La flèche, l'hôtel La Pérouse à Nantes, ou encore les bains douches de Laval.

Les principaux chantiers d'investissement des monuments appartenant à l'État sont les suivants : le démarrage du chantier de restauration du Logis Royal du Château d'Angers, la fin de la restauration de la tour sud de la cathédrale du Mans, la restauration du grand portail de la cathédrale de Laval et des baies de la cathédrale de Luçon, la poursuite de la restauration de la chapelle Saint Benoît de l'Abbaye de Fontevraud. Ce sont plus de 6 600 000 € qui ont été affectés aux monument appartenant à l'État

D'autres édifices inscrits ou classés ont bénéficié du soutien de l'État, générant plus de 20 M€ de travaux, comme par exemple : la fin des chantiers de restauration du 9 allée Turenne à Nantes, du clocher de l'église de la Trinité à Angers, des remparts du château de Pouancé, du pont dormant du château d'Angers, de l'église de Chemillé, les travaux extérieurs,de la chapelle de Flée et de l'église d'Avezé en Sarthe, de l'église de Saint Martin l'Ars en Vendée, des couvertures de l'église Notre dame des Sables d'Olonne, le démarrage des chantiers sur l'église de Batz sur mer, du 8 rue de l'Héronière à Nantes, du prieuré de Saint Rémy la Varenne, des menuiseries du château neuf de Laval et des couvertures de son aile sud et la poursuite des chantiers sur les églises Saint Nicolas de Nantes, de Pontigné en Maine et Loire, de Saint Christophe en Champagne en Sarthe, de Sallertaine en Vendée.

La loi Grenelle II du 12 juillet 2010, nécessite, dans un délai de cinq ans de substituer aux ZPPAUP en vigueur des **Aires de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP)**. Les décrets d'application n'ont pas encore été signés et ne permettent pas aujourd'hui la prise de nouveaux arrêtés. Néanmoins, la plupart des études en cours a intégré la composante environnementale

réclamée par la loi et devraient avoir été soumises à la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites (CRPS) dès le milieu 2011.

Les Villes et Pays d'art et d'histoire en Pays de la Loire : les dix territoires conventionnés « Ville ou Pays d'art et d'histoire » en Pays de la Loire (Nantes et Guérande en Loire-Atlantique, Angers et Saumur en Maine-et-Loire, Laval et le pays Coëvrons-Mayenne en Mayenne, Le Mans, le pays du Perche Sarthois et le pays de la Vallée du Loir en Sarthe, Fontenay-le-Comte en Vendée) ont fait l'objet d'un soutien technique et financier de la DRAC sur une grande majorité de leurs actions (soutien aux expositions temporaires « patrimoine du XXème siècle » à Saumur, « Guillaume Fouquet de la Varenne » en Coëvrons-Mayenne, l'édition de documents de présentation de l'architecture et du patrimoine ou encore la mise en place de parcours de signalétique urbaine d'interprétation comme à Fontenay-le-Comte). Après son ouverture en 2009 le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine du Pays d'art et d'histoire de Coëvrons-Mayenne au château de Sainte-Suzanne a accueilli un séminaire national, initié par le ministère de la Culture et de la Communication sur le thème des centres d'interprétation de l'architecture et du patrimoine des Villes et Pays d'art et d'histoire.

La Conservation régionale de l'archéologie (SRA) a mené une action très volontariste en 2010 en ce qui concerne l'archéologie préventive afin de définir conformément aux objectifs réglementaires des zonages, qui sont une aide à la décision pour les dossiers de permis de construire, de démolir, d'autorisation d'installation ou travaux divers, d'autorisation de lotir affectant une superficie inférieure à trois hectares, de zone d'aménagement concerté affectant une superficie inférieure à trois hectares, seront désormais tributaires. Ces arrêtés de zonage rappellent la nécessité de maintenir un juste équilibre entre le développement économique et la protection du patrimoine archéologique par les études préventives.
Une centaine d'arrêtés, concernant autant de communes réparties sur l'ensemble de la région a été promulguée. Le niveau des prescriptions de diagnostics en 2010, mesuré par le ratio entre le nombre de dossiers instruits et le nombre d'arrêtés prescrits (9 %), a été maîtrisé. Sur le plan quantitatif, le niveau d'engagement des fouilles reste assez important avec 22 opérations réalisées répondant à 25 fouilles prescrites en 2010 (concernant la LGV en décembre 2010 près de la moitié du linéaire avait été réalisée sur la portion concernant les Pays de la Loire,).

Plusieurs fouilles préventives d'une grand intérêt scientifique ont marqué l'année 2010 dans les départements : la fouille du site de la **Clinique Saint-Louis à Angers** où un quartier antique exploré sur environ 4 000 m² a révélé les **vestiges d'un temple dédié à Mithra**. Découverte exceptionnelle à plus d'un titre, elle a placé la région au plan national en matière de valorisation archéologique. L**e chantier de fouille de la place des Jacobins au Mans** a conduit également à mobiliser les médias vers la région. L'étude de charniers de la bataille du Mans qui opposa en 1793 les troupes républicaines aux armées vendéennes a eu un retentissement national. En Mayenne enfin, la fouille de **l'oppidum de Moulay** a constitué également un évènement d'ordre national, bien que relayé plus discrètement par les médias.

Le budget de la DRAC pour soutenir la recherche programmée, la conservation des collections et la valorisation des résultats a permis (+30% par rapport à 2009) le doublement de l'activité régional par rapport à 2008. Les recherches les plus significatives intéressent les départements de Mayenne (fouilles de la vallée de l'Erve, grotte de Rochefort et de la chèvre pour la préhistoire ancienne et Jublains pour l'Antiquité), Sarthe (fouille du hameau néolithique de Greez-sur-Roc et Allones pour l'Antiquité), Loire-Atlantique (fouille de Rezé) et Vendée (sondage positif sur l'éperon barré de la Tranche sur l'Ile d'Yeu).

La DRAC en collaboration avec l'université de Nantes, a enfin posé le cadre en 2010 d'**un projet**

de recherche pluridisciplinaire sur l'île d'Yeu à travers le concept d'une zone atelier. Ce concept a pour objectif de favoriser l'accueil de chercheurs et leurs initiatives d'études dans un espace insulaire favorable à des approches diachroniques et systémiques.

La DRAC s'est très fortement investie en 2009 pour la mise en œuvre du plan de création de centres de conservations et d'études. La démarche se fonde sur un schéma de pôles départementaux qui envisage de s'appuyer sur les dépôts archéologiques et les équipes d'archéologues territoriaux comme l'illustre la situation dans les départements de la Vendée et de la Mayenne. L'étude de faisabilité du CCE de la Sarthe conduite par le cabinet AVEC a été validée en 2010 par les partenaires que sont la DRAC, la communauté d'agglomération du Mans et le CG 72. La situation dans le département du Maine-et-Loire est plus complexe puisque le local du dépôt actuel de l'État est appelé à disparaître dans le cadre d'une restructuration du quartier. La DRAC a donc procédé en 2009-2010 à la remise à niveau du conditionnement des collections dans la perspective d'un déménagement et a poursuivi avec la ville d'Angers et le CG 49 la prospective pour la création d'un nouveau dépôt intégrant les exigences d'un CCE. Le chantier des collections archéologiques de Fontevraud a été programmé pour l'année 2011 en collaboration avec le service départemental d'archéologie.

Le SRA coordonne et accompagne des actions de valorisation des résultats de la recherche. **Les journées archéologiques régionales** sont désormais un rendez-vous bien identifié au plan régional. Cet évènement a été accueilli à Angers en 2010 dans l'espace des Greniers Saint-Jean. Le programme des journées a dressé un bilan des résultats significatifs de la recherche en 2009 et 2010 à l'échelon régional. Le Bilan Scientifique Régional 2008 a été édité en 2010 et le manuscrit 2009 est achevé. Le SRA a collaboré étroitement à la dernière phase de conception de **l'exposition inter-régionale itinérante** « La Loire dessus dessous » inaugurée en septembre 2010 à Cosne-Cours-sur-Loire (Nièvre). Cette exposition sera accueillie en 2012 à Rezé.

Le service des musées : la région Pays de la Loire compte **53** musées de France. Plusieurs demandes d'appellation sont en cours ou à prévoir en 2011 (le Mans, Carré Plantagenêt – musée d'archéologie et d'histoire, Angers, musée du génie et Saumur, musée de la cavalerie). En 2010, trois musées de la région ont été inscrits au **Plan musées en région 2011-2013** annoncé par le ministre de la culture et de la communication en septembre 2009. **Le musée Dobrée** à Nantes : le Conseil général de Loire-Atlantique a validé en janvier 2010 le choix du maître d'œuvre de cette opération (Dominique Perrault). L'année 2010 a été consacrée à l'élaboration des études de maîtrise d'œuvre (Les services de l'État ont été associés à différentes réunions). Le début des travaux doit intervenir en 2012 pour une réouverture en 2015. **Le musée des Beaux-Arts de Nantes** : l'année 2010 a été consacrée à l'élaboration des études de maîtrise d'œuvre (Les services de l'État ont été associés à différentes réunions). Le début des travaux doit intervenir fin 2011 pour une réouverture fin 2013(participation de l'État à hauteur de 5,2 M € sur un coût de 34 M€). **Le Pôle culturel de la Roche-sur-Yon** : la réactualisation des études de maîtrise d'œuvre est en cours (APD), l'État ayant transmis un certain nombre d'observations sur les projets qui ont été rendus par le maître d'œuvre. Le début des travaux devrait intervenir en 2012, pour une réouverture en 2015.

La DRAC soutient les actions de valorisation et de diffusion des collections, notamment les expositions temporaires. Elle apporte également un soutien aux publications scientifiques (catalogues raisonnés) et destinées au grand public (guides du visiteur). En 2010, 15 musées ont reçu une aide, pour 23 expositions et 1 publication, pour un montant total de 134 200 €.

Parmi les **expositions remarquables**, on peut notamment citer : *Wilfredo Lam, voyages entre Caraïbes et avant-garde* (NANTES (44) musée des beaux-Arts), *Jean-Pierre Pincemin* (ANGERS (49) musée des Beaux-Arts, *Magie et sorcellerie dans l'Antiquité* (JUBLAINS (53) musée archéologique départemental), *Alain Desvergnes, paysages-portraits* (LA ROCHE-SUR-YON (85)

musée municipal). Un exposition a reçu le label « **exposition d'intérêt national** » du ministère de la culture et de la communication : *la soie et le canon, France-Chine 1700-1860* au musée d'histoire de Nantes-château des ducs de Bretagne,

La DRAC soutient par ailleurs l'inventaire et le récolement des collection, les activités des musées en faveur des publics, les activités culturelles et éducatives (6 musées aidés) et l'aide au recrutement de responsables qualifiés..

La fréquentation totale des musées en 2010 a été de **1 251 126 visiteurs**, dans **47 musées ouverts** (contre 48 en 2009).

Conjointement avec le conseil régional, la DRAC apporte des aides à l'acquisition et à la restauration des collections dans le cadre des dispositifs partenariaux du FRAM (Fonds régional d'acquisition des musées 12 musées aidés pour 37 acquisitions et un montant total de 306 975 € et du FRAR (Fonds régional d'aide à la restauration : 13 musées ont ainsi été aidés pour un montant total de 182 455 €).

Parmi les **acquisitions** les plus notables, on peut citer : *Fonds photographique Claude Cahun, et Wilfredo Lam Maternité IV* (NANTES(44) musée des Beaux-Arts), *Coffre de marine* XVIIe siècle (BATZ-SUR-MER (44) musée des marais salants), Robert Malaval *Grand nu*, et David d'Angers *Portrait de Vaudoyer* (ANGERS (49) musée des Beaux-Arts), Jules Desbois *Miserere* (PARÇAY-LES-PINS (49) musée Jules-Desbois), *Panneau de sarcophage égyptien* (LE MANS(72) musée de Tessé). Quelques **restaurations** : Album Cacault (XVIIIe), et Joan Mitchell *No Daisies* (1997) (NANTES(44) musée des Beaux-Arts), Guillaume Bodinier ensemble de peintures (XIXe) (ANGERS (49) musée des Beaux-Arts), Pierre Hodé, *Retable de Vivoin* (1470) (LE MANS(72) musée de Tessé)

Le musée Joseph-Denais de BEAUFORT-EN-VALLÉE (49) fait l'objet d'un soutien particulier du FRAR, dans le cadre d'une convention entre l'État, la Région et la ville, pour la campagne de restauration liée à la rénovation du musée. A ce titre, un soutien exceptionnel du FRAR de 66 % est accordé pendant 3 ans (2010-2012) sur un montant maximum de restauration de 225 000 €, soit une participation de l'État de 25 000 € par an (avec une participation équivalente de la Région).

le soutien à la création et à la diffusion

Plus de 13,5M€ ont été dévolus au **spectacle vivant.** Ils ont permis de soutenir en particulier les grandes institutions (notamment les Centres Chorégraphiques Nationaux de Nantes et d'Angers, Angers Nantes Opéra, l'Orchestre National des Pays de la Loire, le Centre Dramatique National (Nouveau Théâtre d'Angers), les scènes nationales (le Lieu Unique à Nantes, le Fanal à Saint-Nazaire, le Carré à Château Gontier et le Grand R à la Roche-sur-Yon), un centre national des arts de la rue (La Paperie), de nombreux lieux de création, diffusion et de production (4 scènes de musiques actuelles et 8 scènes conventionnés) enfin les compagnies ou ensembles artistiques régionaux professionnels : 22 compagnies de théâtre (dont 1 circassienne et 3 en arts de la rue), 11 ensembles musicaux, 11 compagnies de danse ont, sur l'ensemble du territoire régional reçu le soutien de la DRAC au regard de la pertinence de leur projet de création, pour un montant total de 3,9M €, selon des montants variables au regard du type de l'aide (aide au projet ou à la production, aide à la structuration, conventionnement).

L'aide à la diffusion inter-régionale, nouveau dispositif mis en place conjointement par les DRAC des Pays de la Loire et Centre a bénéficié à 3 compagnies dans la région Pays de la Loire : la compagnie Nathalie Béasse, Angers (49),la compagnie Label Brut, Château-Gontier (53) et la compagnie Carpe Diem, Le Mans (72).

Il est nécessaire de signaler trois dossiers importants pour les Pays de la Loire : **l'Orchestre National des Pays de la Loire** : une nouvelle convention a été signée avec l'État pour les années 2010 à 2013 confirmant ainsi l'intérêt que ce dernier porte à cet orchestre, malgré la défection des deux conseils généraux de la Mayenne et de la Sarthe. Son nouveau directeur musical, John Axelrod, a pris ses fonctions en juillet 2010 et présenté sa première programmation. L'État participe au financement de cette institution musicale emblématique des Pays de la Loire, à hauteur de plus de 2 M€(augmentation de 50K€ en 2010). **Angers-Nantes-Opéra,** deuxième institution musicale régionale se singularise notamment par des productions de grande qualité ainsi que par un travail innovant et remarquable à destination de tous les publics. **La Scène de Musiques Actuelles (SMAC) l'Olympic** : en 2010 le chantier de construction du nouveau complexe « La Fabrique », qui a bénéficié de l'aide du plan de relance en 2009, s'est poursuivi avec une intervention financière de l'État qui s'est élevé à plus de 200 000 €.

Dans le domaine des arts plastiques, 2 commandes publiques nationale ont été initiées dans la région, toutes deux en Maine et Loire afin de favoriser la présence de l'art contemporain en dehors des institutions dédiées : la réfection des vitraux de l'église Saint-Maurille à Chalonnes-sur-Loire et une réflexion sur la mise en valeur des vestiges du camp d'internement des Tsiganes pendant la seconde guerre mondiale à Montreuil - Bellay . La DRAC a été particulièrement attentive à la mise en place du 1% du Lycée d'enseignement professionnel Éric Tabarly à Olonne S/ mer, encourageant les différents partenaires à se rapprocher du Musée de l'Abbaye Sainte-Croix des Sables d'Ollone pour que cette réalisation artistique puisse trouver un écho auprès d'un public plus ouvert. Une nouvelle méthodologie engagée avec la biennale Estuaire a permis de réfléchir sur les questions programmatiques et d'anticiper en 2010 les réalisations d'œuvres pérennes de l'édition 2012 : ainsi, en crédits déconcentrés **150 000 €** ont été engagés pour la totalité des études réalisées par les artistes. Le FRAC à Carquefou, le Centre d'art Le Grand Café à Saint Nazaire et la Chapelle du Genêteil au sein de la Scène Nationale Le Carré à Chateau-Gontier ont mobilisé en 2010 plus de 620 000 €. Lieux de diffusion, de production, laboratoires de recherches reconnus au niveau international, ils impulsent et favorisent le développement de la diffusion et des publics vers l'art contemporain .

Une particularité en Pays de la Loire : **les ateliers internationaux** créés et impulsés par le FRAC accueillent en résidence de jeunes artistes et leur offrent une bourse et des conditions exceptionnelles de création, d'exposition et de rencontres.

Des **associations** aux moyens certes plus modestes participent également au développement des publics et à une meilleure connaissance de la création contemporaine. La DRAC poursuit un travail d'accompagnement pour 10 d'entre elles, représentant plus de 120 000 € d'aide (fonctionnement, résidence, exposition et production) tout en veillant aux contenus artistiques, au maillage de celles-ci en zones éloignées de l'offre culturelle. L'année 2010 a été l'occasion d'analyser leur réactivité pour la mise en place de projets auprès de jeunes artistes et de nouvelles formes de création.

Le soutien au livre et à la lecture : 2010 a vu se tenir à la fin du mois de mai la première édition de la manifestation nationale "A vous de lire" qui a succédé à "Lire en fête". Cette édition est restée modeste avec des manifestations de qualité à Nantes, Chateaubriand, Angers et au Mans.

L'État a soutenu l'investissement en faveur des bibliothèques publiques par le biais de la dotation générale de décentralisation (DGD). 3 518 687 € (en augmentation de 1,34%,) ont ainsi été consacrés à 33 dossiers et 12 nouvelles bibliothèques ont ouvert leurs portes en 2010 : Blain, Crossac, Montoir de Bretagne, La Regrippière, Saint-Herblain et Saint Michel Chef (44) ; Mayenne, Meslay-du-Maine et Vaiges (53) ; Cérans Fouilletourte (72) ; La Mothe Achard et Saint Jean-de-Monts (85). Pour compléter et renforcer cette politique d'équipement, la DRAC contribue à leur professionnalisation et a continué son soutien à 6 postes de bibliothécaires intercommunaux

sur la région.

Trois bibliothèques municipales (Nantes, Angers, Le Mans) sont classées en raison de l'importance de leurs fonds patrimoniaux d'État issus des confiscations révolutionnaires. Ces bibliothèques bénéficient de la mise à disposition de conservateurs d'État. La DRAC a diffusé l'appel à projets national pour la **numérisation des collections documentaires** lancé par la Mission de la recherche et des technologies (MRT) et mobilisé les acteurs locaux face à cette priorité nationale (relayée fortement dans le plan de relance). 8 projets ont pu ainsi être soutenus pour un montant global de 124 380€ (92 000€ en 2009). Pour soutenir **la librairie indépendante de qualité**, le Ministère de la culture a instauré en 2009 un Label de librairie indépendante (LIR) et 22 librairies des Pays de la Loire ont ainsi été labellisées. Ce label ouvrait la porte à des aides du Centre national du livre et à une possible exonération de taxe professionnelle par les collectivités territoriales. En 2010, 2 nouvelles librairies ont été labellisées (Story-BD à Nantes, Contact à Angers), et 4 ont pu bénéficier de l'aide « Valorisation de la librairie » du Centre national du livre. Pour les librairies labellisées, 16 collectivités territoriales ont décidé d'appliquer l'exonération de la nouvelle contribution économique territoriale (C.E.T.), mise en place pour remplacer la taxe professionnelle.

Dans le domaine du cinéma, la priorité a été de poursuivre le soutien aux actions initiées préalablement en 2009, de maintenir et de préserver les lieux, associations et actions structurantes sur le territoire et les actions qui ont pour vocation de fédérer les acteurs locaux (le Cinématographe à Nantes (44), le réseau de salles ABC (49), Atmosphères 53 en Mayenne et les projets innovants de la société de production OHNK (72) et l'association Mire. Une attention particulière a été portée cette année aux échanges pluridisciplinaire, à l'expérimental, aux nouvelles formes d'images et aux projets de création artistique relevant du multimédia (DICAM). Par ailleurs, le soutien aux festival d'intérêt régional a été maintenu (reflets du cinéma en Mayenne, Festival du cinéma espagnol à Nantes, cinéma d'Afrique en Maine et Loire, Chroma et Mamers en Mars dans la Sarthe et Festival International du Film de La Roche-sur-Yon), les deux grandes manifestations que sont « 1ers plans » et les « 3 Continents » faisant l'objet d'un soutien important du CNC. Un nouvel avenant a été conclu entre les services de l'État et de la région et le CNC permettant ainsi au fonds d'aide régional à la production d'atteindre 1M€. Le service a instruit une demande de création en 2010 (création d'un complexe cinématographique à Clisson) ainsi que 80 dossiers de demandes au titre de la procédure Art et Essai.

Le DICAM (dispositif d'innovation et de création artistique multimédia) a pour objectif de permettre l'émergence et le développement de projets de création artistique dans le champ du multimédia en région des Pays de la Loire. La première édition de ce dispositif a été mis en place en juin 2010 : deux projets ont été retenus : Le Projet de l'association Mire avec l'Artiste expérimental Chris Welsby pour la création d'une œuvre numérique en temps réel dans le cadre du "Jardin C" Jardin Collectif expérimental (4 000 € ont été alloués à ce projet) et le projet porté par le Collectif La Valise pour la réalisation d'un " télé pilote" (6 000 € ont été alloués à ce projet)

Concernant sa mission de promotion du mécénat en région Pays de la Loire, la DRAC et ses partenaires, tous signataires de conventions (CCI 44 et 49, Ordre des Experts Comptables des Pays de Loire, Fondation de France et Fondation Mécène et Loire), ont poursuivi leur action de sensibilisation des entreprises et des porteurs de projet à ce dispositif et contribué à la restitution d'études pour une meilleure connaissance des pratiques locales de mécénat. Ainsi, en Pays de Loire 3 études quantitatives et qualitatives ont été réalisées avec la Fondation de France, l'Admical et le Conseil économique social environnemental de la Région. Parmi les actions de sensibilisation menées, la DRAC s'est notamment mobilisé pour la 2ème Rencontre mécénat entreprises en Maine-et-Loire et Loire sur le mécénat de compétence et le mécénat collectif à laquelle se sont rendues près de 300 entreprises et collectivités locales.

La transmission des savoirs, la démocratisation culturelle

L'enseignement supérieur de la culture a connu en 2010 d'importantes avancées.
Pour le spectacle vivant, le **Pôle d'Enseignement Supérieur inter-régional (Bretagne/Pays de la Loire)** : 2010 a permis de poursuivre le travail d'élaboration de cet établissement afin qu'à la rentrée universitaire 2011 les étudiants de l'interrégion puissent préparer à la sortie notamment des conservatoires, le diplôme national supérieur professionnel de musicien. Cela permettra à ces étudiants de disposer d'une offre accrue d'enseignement supérieur (en plus des deux conservatoires supérieurs de Lyon et Paris). Ce projet, initié en 2007 par les DRAC Bretagne et Pays de la Loire, est le fruit d'un partenariat entre les deux régions, les deux conseils régionaux, les villes de Nantes, Angers et Rennes, les deux universités de Nantes et Rennes, le Centre de formation des enseignants en musique et danse (CEFEDEM) inter-régional et les trois conservatoires à rayonnement régional de Nantes, Angers et Rennes. L'État a versé 50 000 € en 2010, au titre de missions d'études nécessaires à la prise de décision définitive des partenaires publics, pour la création d'un EPCC, laquelle devrait intervenir en milieu d'année 2011. En ce qui concerne **les arts plastiques** et afin de répondre aux accords de Bologne pour la mise en place du dispositif européen LMD, les écoles supérieures d'art en Pays de la Loire se déclinent en deux Établissements Publics de Coopération Culturelle : l'EPCC de l'école supérieure des beaux-arts de Nantes Métropole (ESBANM) et l'EPCC TALM des trois écoles supérieures d'arts de Tours, Angers, Le Mans. Cet EPCC est le premier établissement multi-sites et inter-régional en France.

Dans le secteur de l'éducation culturelle et artistique, l'année 2010 a été marquée par la poursuite de la mise en œuvre de la circulaire interministérielle d'avril 2008 relative au développement de l'éducation artistique et culturelle, dans le cadre de la « culture pour chacun » (près d'1 M€ en 2010). A ce titre citons le partenariat avec l'État et les collectivités en matière d'éducation artistique et culturelle à travers la signature d'une nouvelle convention DRAC-Rectorat pour 2010-2013, la re-négociation du plan départemental d'EAC entre la DRAC, le CG 44, l'Inspection académique 44 et la direction diocésaine de l'enseignement catholique 44 pour la période 2010-2014 et la signature d'une nouvelle convention entre la DRAC et la ville de Nantes pour le développement de l'EAC. **Sur les territoires désignés comme prioritaires dans le cadre de la politique contractuelle DRAC-Rectorat**, il a été poursuivi un travail d'accompagnement des collectivités, notamment par le biais de résidences d'artistes ayant une dimension éducative (financement 2010 : 67 400€ dont 15000€ dans le cadre de l'appel à projets « Ecritures de Lumière ».)

La DRAC a mobilisé les structures culturelles des Pays de la Loire autour du **nouvel enseignement d'histoire des Arts**, et notamment dans la mise en œuvre de la version régionale du portail mis en place par le MCC et consacré à l'Histoire des Arts : ce sont aujourd'hui une centaine de ressources culturelles qui ont été indexées sur le site www.histoiredesarts.culture.fr.

L'année 2010 a été marquée par le développement en région de l'ambition ministérielle de la **« Culture pour chacun ».** La déconcentration, en cours d'année, de crédits supplémentaires dans le cadre du dégel a permis l'accompagnement de nombreux projets favorisant l'accès à la culture pour des populations éloignées de l'offre culturelle. L'organisation fin novembre 2009, d'un forum régional « Culture pour chacun » à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes a rassemblé près de 130 participants et a permis d'aborder, à partir de trois expériences en région, les enjeux de la démocratisation culturelle, la diversité des disciplines artistiques et culturelles sollicitées (spectacle vivant, patrimoines, livre et lecture...), la variété des modes d'action utilisés (diffusion hors les murs, ateliers croisés, résidences) et les différents publics visés (en milieu rural et urbain, détenus, jeunes en temps scolaire et en temps de loisirs, adultes en difficulté sociale...).

Le développement culturel territorial : La réflexion interne sur l'accompagnement des territoires dans le domaine du développement culturel met en évidence deux formes d'intervention : le

conventionnement avec un territoire (convention de développement culturel pluridisciplinaire ou conventionnement sectoriel) dans le cadre d'objectifs partagés entre la collectivité locale et l'État permettant le développement et la structuration d'une politique culturelle notamment à l'attention d'un public éloigné de l'offre culturelle. En 2010, la DRAC à notamment participé à la réflexion engagée par le pays d'Ancenis (44) et le conseil général de Loire-Atlantique et la résidence territoriale d'action culturelle, permettant de soutenir la présence artistique sur un territoire dont la population se trouve éloignée de l'offre culturelle.

Dans le secteur de la Politique de la Ville, la DRAC a instruit les demandes en lien avec les préfectures de département dans le cadre des projets déposés au titre des contrats urbains de cohésion sociale (CUCS). Un rapprochement des services préfectoraux en charge du suivi des CUCS a été mis en place afin d'organiser la circulation de l'information avec la DRAC et d'optimiser la remise d'avis circonstanciés notamment en lien avec les nouveaux délégués du préfet nommés en Loire-Atlantique, en Maine-et-Loire et en Sarthe. Par ailleurs, Dans le cadre de l'appel à projets national « Dynamique Espoirs Banlieues », la DRAC a instruit 32 dossiers relatifs à des projets culturels à l'attention des 9 quartiers prioritaires de la région (Nantes, Saint-Nazaire, Angers-Trélazé, Le Mans-Allonnes) dont 18 ont fait l'objet d'un soutien financier (montant de 111 750 €).

Si cet appel à projet national permet l'accompagnement de projets à l'attention du public des quartiers prioritaires, la DRAC a dégagé une enveloppe financière complémentaire permettant l'accompagnement de projets initiés dans les autres quartiers de la politique de la ville *(19 000 € en 2009 et 44 000 € en 2010 augmentés de 18 000 € dans le cadre du dégel CPC) avec par exemple le soutien au* « plus grand défilé des petites coutures » par Cirkatomik dans les quartiers nord de Nantes et l'action permanente du théâtre Athénor dans les quartiers de Nantes et Saint-Nazaire.

Afin de poursuivre le développement de l'action territoriale en milieu pénitentiaire la DRAC et la DISP (Direction Inter-régionale des Services Pénitentiaires) ont mis en œuvre les deux conventions signées en 2009. Une quinzaine de projets a fait l'objet d'un soutien spécifique de la DRAC. Un rapprochement avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) a été initié afin de d'entamer un partenariat régional à partir de 2011. Dans le cadre de la nouvelle convention triennale signée fin 2009 entre la DRAC et l'Agence Régionale de Santé (ARS) et qui ré-affirme la volonté commune du **développement de la culture au sein des établissements de santé**, un premier appel à projets régional a été lancé en 2010 auprès des établissements de santé. L'accompagnement de la DRAC en 2010 s'est monté à 61 650 € augmentés de 11 000 € dans le cadre du dégel CPC. Une journée de sensibilisation Culture/Santé est prévue au CHU d'Angers en juin 2011 afin de mobiliser les acteurs en région. La DRAC a également accompagné la mise en œuvre d'actions permettant aux personnes **en situation de handicap** d'accéder à l'art et la culture. En ce qui concerne les **contrats aidés** dans le cadre du plan de mobilisation pour l'emploi, l'action de la DRAC s'est poursuivi par la mise à disposition d'un dossier actualisé sur le site internet permettant de présenter les opportunités et les différents types de contrats aidés au bénéfice de l'emploi culturel.

En 2010, ce sont 349 emplois culturels en région qui ont bénéficié des dispositifs de contrat aidé dans le secteur non-marchand, hors emplois culturels des collectivités territoriales.

Le service communication a mis en valeur les évènements à même de faire connaître les fondements de la politique culturelle de l'État, ainsi que les moyens et actions mis en œuvre par la DRAC pour développer cette politique au niveau régional. C'est ainsi que, à titre d'exemple, les manifestations nationales du ministère de la Culture et de la Communication ont été déclinées au niveau régional, avec information et sensibilisation des partenaires, édition d'un programme régional publié et en ligne, information à la presse *(Nuit des musées* : 51 musées participants, *Rendez-vous aux jardins* : 149 jardins participants proposant un ensemble de 262 animations, *Journées européennes du patrimoine* : 930 lieux ouverts proposant un ensemble de 1559

animations).
En ce qui concerne le service information, documentation et observation culturelle (comprenant le centre de **documentation** de la DRAC), l'année 2010 a été un temps fort pour la réorganisation des fonds documentaires, avec le réaménagement de l'espace dédié à la documentation patrimoniale (ont été installées dans cet espace, les bibliothèques préalablement conservées au service régional de l'archéologie et au STAP 44.)

Le fonds est constitué à ce jour de 7575 ouvrages et 162 abonnements de revues (payants ou gratuits) dédié à l'archéologie, l'architecture, la conservation et la mise en valeur du patrimoine.

Le service information, documentation et observation culturelle développe depuis début 2010, une démarche d'**observation culturelle** visant à améliorer la connaissance du paysage culturel régional. Cette démarche vise à permettre aux services de la DRAC de disposer d'un outil d'aide à la décision en matière d'aménagement culturel du territoire et à diffuser cette connaissance auprès du public.

Dans le cadre de cette nouvelle mission, la DRAC s'est positionnée comme service pilote sur le projet de l'*Atlas des Patrimoines* développé par la direction des patrimoines du ministère de la Culture et la Communication.

Le SIDOC a par ailleurs relancé une politique d'études, menées en interne (exemple en 2010, *L'impact du bénévolat dans les bibliothèques* – étude qui reste à finaliser), ou commanditées à l'extérieur, le cas échéant en partenariat avec les collectivités locales (exemple en 2010, *Le patrimoine des colonies de vacances en Pays de la Loire*, étude réalisée en partenariat avec l'Université de Nantes).